

BIAGRO® INFO

#1

19 MAI 2017



WWW.BIAGRO.FR

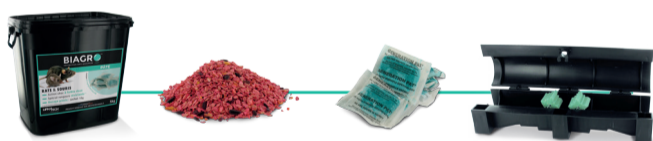
- ▶ **CONSULTEZ NOS PRODUITS**
- ▶ **TÉLÉCHARGEZ NOTRE CATALOGUE**
- ▶ **CONTACTEZ L'EXPERT BIAGRO DE VOTRE RÉGION**

▶ À LA UNE

BIAGRO®, LA NOUVELLE GAMME ANTI NUISIBLES LIPHATECH DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE

UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS

- ▶ **EFFICACES**
- ▶ **SÛRS**
- ▶ **ADAPTÉS À CHAQUE PROBLÉMATIQUE**
- ▶ **DÉJÀ CONFORME À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LA CLASSIFICATION DES SUBSTANCES ET DES PRODUITS***



DES OUTILS ET SERVICES EXPERTS POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

La gamme BIAGRO® est un ensemble de produits et de services créés par LIPHATECH filiale DE SANGOSSE.

Depuis **plus de 50 ans**, LIPHATECH se consacre au contrôle des nuisibles et plus particulièrement des rongeurs avec un savoir faire reconnu dans l'élaboration et la fabrication d'appâts de qualité.

Sur les **8 matières actives** anti coagulantes utilisées pour lutter contre les rongeurs, **3 ont été découvertes par LIPHATECH** dont la DIFETHIALONE, substance active de dernière génération reconnue pour son efficacité et ne présentant aucune résistance à ce jour.

POINT RÉGLEMENTAIRE



Tous nos produits sont des produits **BIOCIDES**, non concernés par la législation des produits phytosanitaires. Ils peuvent être utilisés dans les silos pour protéger les grains stockés, dans toutes les exploitations (de production animale ou végétale)... Ces produits doivent être utilisés avec précaution dans le respect des préconisations mentionnées sur les emballages produits.

Pour rappel : les rodenticides utilisés pour des raisons d'hygiène, de protection de l'homme et de son environnement relèvent de la **réglementation des produits biocides (règlement N°528/2012)**. Les rodenticides utilisés pour la protection des plantes relèvent de la réglementation des produits phytosanitaires (règlement N°1107/2009), leur utilisation est **encadrée par l'arrêté «campagnols» du 14 mai 2014**.

▶ FOCUS

L'HYGIÈNE RURALE UN MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT QUI VOUS CONCERNE

La sécurité sanitaire de l'alimentation humaine et animale est un enjeu majeur pour les Professionnels de l'agroalimentaire. Elle est réglementée par un ensemble de textes européens communément appelés LE PAQUET HYGIENE. Les rongeurs et les insectes étant identifiés comme des risques potentiels, **des mesures de prévention et d'éradication sont obligatoires dans les exploitations dans le respect de bonnes pratiques d'utilisation des produits.**

* Liée à la 9ème ATP avec une mise en application en mars 2018
Utilisez les produits biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ces produits